

Institut Français de la Mer

Assemblée générale du 7 octobre 2020

Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président Eudes Riblier ouvre la séance à 17H

23 membres sont présents par visioconférence

43 pouvoirs ont été reçus au secrétariat

Listes en annexe

Eudes Riblier rappelle la mémoire de membres du Conseil d'administration disparus depuis notre Assemblée générale du 22 mai 2019 :

Jean Chapon, décédé le 12 juillet 2019

Secrétaire général de la marine marchande, Vice-président du conseil général des ponts et chaussées, Président fondateur de Voies Navigables de France, Président de l'Académie de Marine (2000-2002), Président puis Président honoraire de l'association des utilisateurs de transport de fret(AUTF), Président, puis Président honoraire de l'Institut Océanographique - fondation Albert 1^{er} Prince de Monaco- Jean a été pour l'IFM un soutien précieux. Toujours extrêmement attentif à nos travaux, toujours disponible pour donner un avis, un conseil, une mise en relation. Malgré sa santé déclinante, il a été jusqu'aux derniers mois présent et actif, son regard clair et malicieux brillant d'une curiosité toujours renouvelée pour les sujets maritimes.

Jacques de Seynes le 19 mars 2020

Jacques nous a quittés à l'âge de 94 ans et son inhumation dans sa chère Alsace, berceau de sa famille maternelle, s'est faite dans l'intimité, du fait de la pandémie.

Jacques est resté longtemps très actif : participant aux réunions comme aux Mardis de la mer, intervenant avec élégance, discrétion et très à propos, appelant pour donner des informations issues du vaste réseau qu'il avait conservé de ses activités de renseignement pour la marine, et de ses fonctions de membre du Comité liaison défense du MEDEF. La santé de son épouse l'avait obligé mi-2019 à quitter son domicile pour l'accompagner en maison de retraite : ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il a été moins présent.

Nous garderons de Jacques le souvenir, sous ses abords de protestant réservé, d'un parfait honnête homme, attentif aux autres, curieux de tout, généreux.

Antoine Rufenacht, le 5 septembre 2020

Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Raymond Barre, maire du Havre pendant 15 ans, Président du Conseil régional de Haute Normandie pendant 6 ans, Antoine Rufenacht a été Administrateur de l'IFM pendant de nombreuses années, représenté au CA par Chantal Sayaret lorsque ses fonctions ne lui permettaient pas d'y siéger personnellement.

Rappel de l'Ordre du jour

- Approbation du Procès-verbal de la réunion précédente
- Action de l'IFM 2019, actions de l'année en cours ; la vie de l'IFM dont :
 - Activités des comités locaux
 - Groupes de travail
 - Intervention/manifestations en province et à Paris
 - Prix IFM

- Revue Maritime
- Situation économique de l'IFM : résultat 2019 – budget 2020
- Résolutions
- Questions diverses

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 22 mai 2019

Aucune observation n'étant faite, le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Action de l'IFM 2019, actions de l'année en cours

Activités des Comités locaux

Ile de France.

Alain Genty

La pandémie a arrêté les actions de son Comité dès mars, alors qu'il restait près de deux mois pour d'autres actions scolaires.

Néanmoins, principalement grâce à Jean-Louis Pernollet, et à ses interventions dans la Val d'Oise, le Comité Ile de France s'en sort honorablement avec 17 établissements visités, 250 élèves reçus. 4 chefs d'établissements ont demandé des informations complémentaires, ainsi que 8 professeurs et 38 parents.

Pour le reste, la situation reste inchangée : il nous faut absolument trouver un sang nouveau, ce qui semble presque être une gageure... Malgré les appels faits au travers de sites amis, aucune nouvelle recrue n'a été trouvée. Les jeunes en activité ont de moins en moins de possibilités pour nous rejoindre.

Le Président remercie Alain Genty pour les actions de son Comité afin de faire connaître les métiers de la mer dans la région et lui demande de redire à Jean-Louis Pernollet ses félicitations pour sa constance et sa ténacité.

Manche Est – Mer du Nord.

Serge Carlot, excusé, avait constitué le noyau d'une équipe lorsque la pandémie a arrêté son élan et un retour à la normale de la situation sanitaire est nécessaire pour relancer le mouvement.

Estuaire de la Seine.

Chantal Sayaret, excusée.

Le Comité du Havre compte une quarantaine de membres, plutôt curieux et amoureux des choses de la mer que professionnels du maritime. En 2019, le comité a organisé moins de conférences que les années antérieures, mais un ciné-débat sur un film de Wolfgang Fischer –STYX- et la conférence de Stan Sobczyk, initiateur des sports de glisse, sur le développement de ces pratiques au Havre ont rencontré une bonne audience.

La dernière rencontre avant confinement fut un parcours chez un torréfacteur havrais... L'histoire du café était bien sûr liée à celle du port du Havre. Puis en septembre une vingtaine d'adhérents ont fait un voyage de découverte dans le Cotentin.

La suite est bien difficile à prévoir...

Bretagne occidentale

Michel Morvan

Comme tous les Comités locaux, la pandémie a bouleversé l'activité du Comité de Bretagne occidentale.

Le comité a poursuivi son partenariat avec plusieurs organismes comme le service historique de La Défense (exposition, conférences, Océanopolis où le président Eudes Riblier est intervenu avec Catherine Chabaud sur « l'Océan bien commun de l'humanité ».

Les membres du comité se sont mobilisés pour produire plusieurs contributions, en particulier sur la structuration de l'OFB. (Voir la revue maritime numéro 517 sur l'OFB).

Il a répondu à différentes enquêtes lancées par la commission européenne sur la révision des politiques de transport maritime pour la période 2021-2027, en lien avec les partenaires de Bretagne occidentale, dont la Cci de Brest, Brest métropole.

Plusieurs adhérents ont contribué au groupe de travail IFM « protection de l'environnement et stratégies maritimes ».

Le Comité a été présent à différentes manifestations organisées par la Marine nationale, les collectivités locales, les organismes de développement comme le technopôle de Brest et le pôle mer et les associations de marins.

Il a signé partenariat entre le comité et la chambre nationale des courtiers maritimes pour la mise au point du prix SEIGNELAY : réservé aux jeunes étudiants ayant obtenu leur master, dans un premier temps dans des universités régionales : (voir le site de l'IFM Brest) ;

L'activité majeure durant la dernière année a été la préparation de l'ouvrage collectif : BREST PORT D'EXPLORATEURS, co-édité par Locus Solus et le comité Bretagne occidentale, ouvrage qui devait être présenté lors des fêtes maritimes. Ce travail important de l'équipe IFM Brest autour de son président a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs scientifiques techniques et politiques du campus mondial de la mer autour d'une belle ambition maritime. L'objectif du Comité était sa sortie à l'occasion des fêtes maritimes de juillet. Celles-ci sont reportées à 2021 ou 2022 ?

Eudes Riblier remercie Michel Morvan pour l'impulsion qu'il donne à son Comité et le félicite tout particulièrement pour le travail considérable et remarquable réalisé pour ce livre sur « Brest, port d'explorateurs », ouvrage extrêmement intéressant tant par ses aspects historiques que contemporains et prospectifs.

Bretagne sud

Bernard Claverie, excusé, rencontre toujours les mêmes difficultés pour reconstituer un Comité actif : les diverses associations locales remplissent déjà pas mal le paysage, mais sans offrir la transversalité qui est la marque et l'apport spécifique de l'Institut.

Pays de la Loire

Alain Bellot

Alain remercie Michel Morvan pour son livre dont il a un exemplaire et dont il fera la promotion à ses membres : superbe ouvrage pour lequel il espère pouvoir trouver d'autres commandes.

Le fonctionnement du comité a été, comme pour tous, interrompu brutalement mi-mars 2020. Sa remise en route est difficile et lente, les membres sont hésitants et répondent peu aux sollicitations du bureau, l'inquiétude et le manque de visibilité sur l'avenir expliquent leur silence. Donnons-nous un peu de temps pour récupérer notre activité.

La solution vidéo-conférence n'apporte pas d'amélioration, rien ne remplace l'échange direct.

Le nombre de membres se maintient à 38 dont 35 ont payé leur cotisation. Les relances sont difficiles dans les circonstances présentes.

Bilan de nos trois grands domaines d'actions :

1- Un cycle de réunions/conférences mensuelles (8 à 9 par an) :

Nous utilisons à moindre coût la « Maison de la Mer » site de la Fédération Maritime de Nantes dont le comité est membre fondateur. Ce cycle est construit en décembre pour notre A.G. locale puis inscrit sur le site internet de l'IFM et de la Fédération maritime de Nantes. Ces conférences concernent des sujets d'actualité relatifs aux différentes marines. A ce jour, seules 2 conférences ont eu lieu (Les nouveaux concepts de sécurité sur les paquebots par un expert du Lloyd's Register of Shipping, Bilan et avenir du GPMNSN par le président du directoire du port). Avant le confinement l'assiduité des auditeurs était de 40 personnes environ à chaque conférence. Depuis septembre le nombre d'auditeurs dépasse difficilement les 25 à 30 personnes. Nous atteindrons au mieux 5 conférences sur l'année 2020.

2 – La création ou la participation à des manifestations et événements :

Les principales participations 2020 du comité concerneront :

- le départ du « Vendée Globe » aux Sables d'Olonne,
- l'escale de la course du Figaro à Saint-Nazaire,
- une présence en janvier à l'Assemblée Régionale de la Mer et du Littoral (ARML) piloté par le conseil régional pour valider les conclusions du document stratégique de la façade Atlantique Nord-Manche Ouest, rédigé par la direction interrégionale de la mer.

3-Activités :

Les journées du patrimoine à la Maison de la Mer nous permettent de présenter l'IFM et son comité local.

Le départ et l'arrivée d'un nouveau COMAR à Nantes a été l'occasion de rayonner et de mieux faire connaître l'IFM.

La cohésion et la dynamique des membres du comité tiennent, comme pour les années passées, sur un petit nombre de personnes (3 à 4) qui s'investissent du mieux qu'ils peuvent.

L'accès en décembre 2020 aux assises de l'économie de la Mer à Nice semble délicat à partir de Nantes, nous sommes prêts à « passer » notre tour cette année.

Eudes Riblier remercie Alain Bellot pour son énergie à maintenir en activité son Comité et souhaite que celui-ci puisse retrouver la régularité de ses activités au plus vite.

Charente Maritime

Henri Masse, excusé

Si, du fait de la pandémie, le Comité n'a pas pu démarrer comme espéré, la détermination est toujours aussi forte.

Une double implantation La Rochelle-Rochefort est délicate : la distance est trop importante pour permettre une réelle unité d'activité.

A La Rochelle, la suppression d'événements comme le Grand Pavois crée un véritable choc.

Il sera peut-être possible d'organiser un événement autour du « Damien », voilier qui dans les années 70 a navigué tout autour du monde, du grand nord au sud extrême, et dont les aventures avaient été largement connues et suivies dans le monde de la voile.

Eudes Riblier remercie Henri Masse pour tous ses efforts pour démarrer l'activité de ce Comité. Il lui souhaite d'y parvenir rapidement.

Occitanie

Marc Chevallier et Michel Tudesq président pressenti du Comité

Marc Chevallier : Notre comité est riche de près 70 membres ; les difficultés de faire régler quelques cotisations subsistent comme chaque année.

Notre dernière réunion s'est tenue fin février à Sète, nous avons entendu Thierry Duchesne sur l'action de l'Etat en mer, le champ d'intervention et la responsabilité de la préfecture maritime en

méditerranée. Le confinement nous a fait annuler le programme des réunions. Notamment la réunion prévue au moment d'Escale à d'Escale à Sète en présence du Président Riblier et des Présidents des Comités de Marseille et Toulon pour la remise du prix IFM 2019 à Sylvain Pioch, la décoration au mérite maritime à Valérie Moens et le passage de témoin pour la présidence de notre comité de Marc Chevallier à Michel Tudesq.

Nous avons reporté tout ceci au 17 septembre mais n'avons pas obtenu de salle de la maison de la mer compte tenu des règles sanitaires...

La grande manifestation Escale à Sète, plus importante manifestation maritime en méditerranée, qui devait se dérouler pendant la semaine de Pâques sous le haut patronage du président de la République et le patronage de l'Unesco a été annulée. Sur le plan financier l'association qui avait réglé un acompte aux grands navires en route sur Sète a été aidée par le soutien financier des partenaires institutionnels et entreprises sans lesquels elle aurait été en difficulté.

Michel Tudesq organise prochainement une visioconférence.

Marc rappelle la tenue, à la Grande Motte les 29 et 30 septembre, du Salon du Littoral organisé par le journal Midi et ses partenaires. La Ministre de la Mer y a participé après avoir visité la veille à Sète les pêcheurs, le lycée de la mer... Ce salon a proposé des interventions en tables rondes très intéressantes sur l'éolien en mer, l'eau, les déchets, le patrimoine immobilier en zone littorale, le tourisme littoral, la préservation des espaces marins, SOS Méditerranée...

Michel Tudesq dit son plaisir à travailler avec Marc Chevallier et souligne les belles interventions de Marc Chevallier à la Grande Motte sur le thème de la solidarité.

Eudes Riblier remercie Marc Chevallier et Michel Tudesq pour leur engagement. Il espère pouvoir venir sans trop tarder à Sète pour la sympathique réunion qui a malheureusement dû être reportée.

Marseille-Fos-Calanques

Michel Bourhis

EN 2019, les rencontres amicales aux flancs du Saga, avec présentation d'un sujet, clôturées par le verre de l'amitié rassemblaient une trentaine de participants.

Cette année malheureusement ressemble un peu à une année blanche.

Nous avons espéré au début de l'été pouvoir faire évoluer nos projets durant le deuxième trimestre, hélas la Codiv 19 a repris le dessus.

Durant les quelques semaines sans contraintes notre Comité a continué sa transformation avec de nouveaux adhérents et certains départs.

Effectif toujours autour de la trentaine. Tous ou presque sont engagés dans d'autres associations.

Hormis nos réunions bi-mensuelles avant le confinement, peu d'activités depuis le début d'année.

Réunion le 28 janvier à l'IFREMER Toulon avec la Région Sud, participation à l'OIR (Opération d'Intérêt Régional, secteur Économie de la mer)

Participation à Euromaritime début février au Parc Chanot

Trois projets en cours suivis par notre comité.

- Un Centre d'Interprétation muséographique le « Projet Patrimoine Maritime Méditerranéen » dans le cadre d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à Capital variable où l'IFM aura sa place.

Complémentaires aux thématiques proposées dans les musées phocéens et régionaux, différents sujets seront traités : le commerce maritime, les routes, échanges maritimes, les industries navales, les stratégies militaires, les activités portuaires, les explorations en surface et sous-marines, l'environnement, la biodiversité, les créations artistiques, la liste n'est pas exhaustive. Le changement de l'équipe municipale nécessite la reprise des contacts pour faire progresser ce projet.

- Associé à ce projet, la création d'un livre géant MEDINMARS décliné en plusieurs formats, papier, enrouleurs kakemono, documents électroniques.
- Autre projet : le soutien de l'acquisition par les Amis du SAGA du sous-marin Griffon (ex Marine Nationale). La Comité a lancé une cagnotte en vue du financement de cet achat.

Le blog IFM Méditerranée a été stoppé du fait du faible de sa faible activité, et remplacé par un onglet sur le blog des Amis du Saga.

Un rapprochement est envisagé avec le Comité de Toulon de façon à pouvoir présenter à la Région des projets communs ouvrant des possibilités de subventions.

Nombre des membres ont des engagements dans d'autres associations cousines : ils vont de l'une à l'autre et il faut veiller à leur proposer des activités identifiant bien l'Institut.

De nombreuses personnalités politiques, administratives, économiques ou portuaires ont changé cette année : les contacts sont à renouer, rendus plus difficiles actuellement.

Eudes Riblier félicite Michel Bourhis pour ses multiples initiatives en faveur de la culture maritime et la connaissance du monde sous-marin. Il espère que celles-ci vont trouver des issues favorables. Il invite Michel Bourhis à diffuser largement le lien permettant à participer à la cagnotte pour l'achat du Griffon.

Toulon – Provence – Corse

Jean-Yves Le Dreff

L'année s'annonçait très active, plusieurs projets devaient permettre de valoriser l'image de notre Comité. Tout s'est envolé avec l'arrivée du COVID 19.

Nous avons souhaité garder des liens entre nous et l'idée de publier pratiquement chaque jour un fiche, une lettre, une communication nous est apparu essentiel

Près de 70 emails étaient ainsi adressés chaque jour à notre réseau d'amis de la mer cette action a été très appréciée. Certains des textes diffusés seront publiés dans le revue Maritime.

En juin l'on s'est retrouvé pour une déjeuner de « retrouvailles » qui a été fort sympathique... on s'est quitté à 16h, après avoir échangé et discuté avec beaucoup de plaisir.

Une première réunion a été organisée en septembre a permis de faire un point de l'environnement politico-économique de la ville et de la rade de Toulon. Une seconde réunion est programmée demain : une quinzaine de personnes sont inscrite et elle se tiendra à la Société des régates de Toulon, nouveau siège de notre Comité.

Nous sentons le besoin de redéfinir le rôle des comités locaux. Au travers de ce que j'entends, ce sont souvent les vecteurs de l'image de l'IFM et ils essayent de communiquer le mieux possible et c'est très important. Le développement de la FMES à Toulon, avec ses moyens très importants risque de nous faire disparaître localement. Jean-Yves Le Dreff s'interroge sur la possibilité de créer des liens avec cet organisme pour organiser conjointement avec eux à des conférences ou évènements.

Jean-Yves le Dreff croit beaucoup au rôle de diffusion des Comités, rôle qu'il a pu mesurer en Corse, où il a pu rencontrer le maire d'Ajaccio et ressenti la possibilité d'y développer notre présence avec en particulier le soutien du nouveau délégué à la mer et au littoral.

Il estime que pour attirer de nouvelles recrues, plus jeunes, il faut renouveler nos propositions, en lien avec à l'actualité maritime. Or, il faut prévoir le renouvellement de l'équipe en place et il n'y a pas de bonnes volontés identifiées actuellement.

La Délégation Corse se réunira en avril avec les universitaires de Bastia et pourra être une belle occasion de faire rayonner l'image de l'IFM et les valeurs que nous exprimons, valeurs qui collent avec notre temps.

Concernant le regroupement avec l'IFM Marseille-Fos Calanques, c'est un sujet important vis-à-vis des instances régionales qui seront renouvelées l'an prochain.

Concernant les Assises, le Comité est à disposition pour assurer le relais régional nécessaire.

Eudes Riblier remercie Jean-Yves Le Dreff pour l'énergie qu'il met pour animer son Comité, le développer en particulier en Corse et pour la très belle initiative qu'il a eue durant le confinement avec ses dossiers maritimes quotidiens, tous très intéressants.

Il rappelle que chaque Comité a sa personnalité, qu'il n'y a pas de modèle unique, mais au contraire une grande liberté d'adaptation aux besoins locaux ou régionaux. De ce fait, si des liens particuliers doivent être montrés entre les Comités de la Région Sud, si des expérimentations sont souhaitables, cela fait partie du jeu, c'est possible, dans le respect de nos statuts.

Groupes de travail et réflexions

- 11 millions de km², pour quoi faire ?

Jean-Louis Fillon rappelle les principaux éléments de notre étude :

Le point de départ de ce travail est le constat partagé par les membres du bureau et qui avait été particulièrement souligné par F. Pézard dans la Revue Maritime, celui de la fierté cocardière de nos politiques pour notre ZEE sans qu'aucune politique maritime soit définie pour ce 2° espace maritime au monde. Et en effet, à l'examen des rapports du gouvernement, trois principaux enseignements peuvent être tirés : ils procèdent pour l'essentiel d'une analyse par le haut ; ils sont pour l'essentiel le produit d'une approche bureaucratique sans concertation des « territoires » ; enfin, les préconisations sont proches et marquées par une forte prégnance écologique dont la politique de création à grande échelle d'aires marines protégées constitue l'acmé. Tous ces vœux sont énoncés comme des postulats indépendants de la dimension de notre espace et la disproportion entre les superficies de notre surface métropolitaine et celle de notre ZEE, plus de 20 fois, devrait être non une source de fierté mais de mobilisation pour relever ce défi : explorer, exploiter les ressources de notre ZEE et protéger l'environnement. Un atout d'avenir formidable autant qu'une responsabilité considérable. Grâce à ses possessions ultramarines réparties sur trois océans la France est un archipel (au sens géographique), ce qui contribue à faire d'elle une puissance certes moyenne mais de rang mondial et à légitimer son statut de membre permanent du conseil de Sécurité des Nations unies que corrobore sa force de dissuasion nucléaire. Pour autant, la France n'a pas de stratégie maritime à la hauteur de sa géographie et de ses ambitions. Cependant notre étude même partielle puisqu'elle n'a porté que sur la Méditerranée et la Nouvelle Calédonie permet de dresser un état des lieux : caractère disparate de notre présence maritime - les politiques maritimes locales sont différentes pour ne pas dire dispersées, faute de définition d'une véritable stratégie maritime nationale. Par contre, l'existence d'une organisation administrative régaliennne éprouvée constitue un facteur de cohérence pour la France maritime. L'insuffisance des moyens de la protection de nos espaces maritimes constitue une impasse majeure de notre politique maritime, essentiellement outremer.

L'Institut émet des propositions de réforme de notre gouvernance maritime que l'institution récente du ministère de la mer rend plus encore d'actualité et enfin souhaite que notre politique maritime de coopération internationale soit fondée sur le principe de l'Océan, bien commun de l'humanité que le Président de la République a consacré lors de son discours du 3 décembre 2019 aux Assises de la mer : « La vision maritime que la France doit développer est claire : l'océan est un bien commun de l'humanité... Un bien placé sous notre responsabilité collective et individuelle, de la haute mer aux eaux territoriales.

La restitution de ces travaux sera faite dans le cadre des Mardi de la Mer, le 15 décembre prochain, en complément du programme habituel et elle fera l'objet d'une publication dans de prochains numéros de la Revue Maritime. »

Eudes Riblier rappelle que nous avons prévu de le faire cette restitution à l'occasion d'un colloque au Sénat avec la participation du Président Larcher. Ce colloque a été programmé à deux reprises et deux fois annulé du fait des grèves puis de la pandémie. Il dit ses

remerciements à Jérôme Bignon pour l'aide qu'il a apportée en vue de ces colloques, pour leur organisation et pour convaincre le Président Larcher d'y intervenir.

- Jean-Louis Fillon fait le point sur les travaux du Groupe de travail : « La protection de l'environnement peut-elle ou doit-elle être le paramètre majeur de la stratégie maritime au XXI^e siècle ? »

Nous restons dans la même problématique de l'environnement mais ne partant pas d'une indignation, mais de la constatation de la prégnance de l'environnement dans l'actualité quotidienne.

Le monde maritime n'échappe pas à ce mouvement. « vert-bleu » mais les domaines militaire et marchand (pêche et plaisance comprises) présentent des profils différents. La marine nationale si elle est un acteur majeur de la protection de l'environnement en temps de paix met délibérément en marge les opérations militaires de crise ou de conflit armé tandis que la marine marchande a participé de façon dynamique au combat antipollution comme l'indique très bien le remarquable rapport du CSMM relatif à « La contribution de l'industrie du transport maritime à la transition écologique » du 2 juillet 2020 qui constitue pour nos travaux une référence majeure. La pesée du facteur écologique dans les stratégies maritimes mérite donc d'être appréciée finement pour savoir s'il en constitue le paramètre majeur. Tel est l'objet de l'étude dans laquelle s'engage l'Institut Français de la Mer à partir d'un double questionnaire, le premier très général et comportant 5 questions, le second de 22 questions, plus factuel et centré principalement sur l'activité des forces navales. Quelques premiers éléments. Concernant la Marine nationale il convient de distinguer le temps de paix et le temps des conflits : si elle est un acteur très engagé et militant en temps de paix de la protection de l'environnement, autant en temps de guerre, elle fait une partition entre l'usage de la force navale et cette protection. Par contraste, et le rapport de juillet dernier du Conseil Supérieur de la Marine Marchande montre que le monde armatorial a épousé, suivi voire anticipé aux préoccupations environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique.

Jean-Louis Fillon remercie les comités locaux et les administrateurs qui ont participé à ce questionnaire et encourage tous ceux qui souhaitent participer à ces travaux à rejoindre le GT qui a vocation à être élargi pour une 2^e phase de travaux destinée à préparer un document de synthèse, lui-même destiné à être présenté et discuté lors d'un colloque en avant l'été 2021 si possible au Sénat, avec l'appui de notre administrateur Jérôme Bignon. En effet, c'est bien au travers de tels colloques que nos travaux peuvent trouver tous leurs échos et leur renommée. »

Eudes Riblier remercie Jean-Louis Fillon pour ses présentations et plus encore pour le travail considérable et remarquable qu'il réalise à l'occasion de l'animation de ces travaux

- Océan, bien commun de l'humanité
La mobilisation actuelle pour la reconnaissance de l'océan comme bien commun de l'humanité montre bien quels échos peuvent trouver nos réflexions. Nos colloques de 2015 et 2017 sont précurseurs des concepts aujourd'hui relayés et dont le Président de la République a fait le premier pilier de la stratégie maritime de la France, lors de son discours à Montpellier en décembre dernier.

Parallèlement à notre soutien actif aux diverses initiatives portées par Innovations bleues nous continuons des réflexions sur la notion et ses conséquences et participons à sa promotion. On peut citer parmi ces actions

- Organisation avec le CNRS de nouveaux séminaires de réflexion pour continuer à approfondir la notion, ses conséquences, sa présentation en France et à l'international
- Rencontre avec le Cabinet du Président de la République qui a permis que celui-ci l'annonce dans son discours aux Assises,
- Présentation lors d'une conférence au Parlement Européen.

- Participation au G7 environnement
- Travail avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour faire inscrire cette notion dans textes internationaux,
- Tentative –malheureusement vaine- de motion pour le congrès de l'UICN et préparation d'un atelier programmé durant ce congrès
- Participation à diverses rencontres universitaires (Lorient, La Rochelle) et évènements grand public (mer XXL, conférence Océanopolis)

Par ailleurs, Catherine Chabaud est très active pour porter le sujet en Europe et au-delà. Innovations bleues porte de nombreux projets en direction du grand public : présence lors de compétitions de voile, programme de « nages pour l'océan » retardé par le COVID ou encore animation de « Bleue Friday » à l'occasion du « Black Friday ».

- L'IFM participe aux réunions de la Plateforme Océan et Climat, qui fait toujours un travail aussi remarquable pour sensibiliser aux sujets de protection de l'Océan et de sa biodiversité. Avec Régis Menu, le président a participé cette année à ses séminaires, passionnants.
- L'IFM participe également au groupe informel sur la Haute-mer animé par l'Institut océanographique et l'IDDRI –et aux réunions que le Secrétariat Général de la Mer organise avec l'Ambassadeur chargé des Océans pour suivre la négociation sur la haute mer. Ces échanges entre organismes publics, privés et associatifs intéressés par les questions relatives à la gouvernance de l'océan permettent à l'IFM d'évoquer ses travaux et de faire avancer les idées qui nous tiennent à cœur.

Eudes Riblier précise que ces dossiers en cours occupent largement l'équipe bénévole constituée en particulier du Bureau, mais que celui-ci à l'écoute du Conseil concernant l'anticipation de la suite de ces travaux et disponible pour apporter son concours à d'autres réflexions dont il n'aurait pas à assurer la coordination

Intervention/manifestations en province et à Paris

- Mardis de la mer
La fin de saison 2019 – 2020 a été perturbée, avec 3 conférences annulées et une tenue en conférence en ligne (Bruno Frachon - 300 ans du SHOM).

Le programme 2020-2021 reprend les 3 conférences annulées et est le suivant :

- Mardi 6 octobre : Annick Girardin, Ministre de la mer (remplacée en dernière minute par son Directeur de cabinet) : « Le ministère de la mer, et maintenant ? »
- Mardi 20 octobre 2020 : Amiral Edouard Guillaud « Géostratégie du Golfe et des approvisionnements maritime »
- Mardi 10 novembre 2020 : Vincent Campredon « Ensemble, faisons de la mer un monde : le futur grand musée maritime national pour le XXIe siècle »
- Mardi 24 novembre 2020 : Frédéric Moncany de Saint Aignan « L'économie maritime et le Covid 19 »
- Mardi 8 décembre 2020 : Jorge Torres-Pereira, Ambassadeur du Portugal en France « Le Portugal, la mer et la gouvernance internationale de l'Océan »
- Mardi 15 décembre 2020 : Conférence débat organisée par l'Institut Français de la Mer « 11 millions de km², pour quoi faire - Le bien commun, fondement de la stratégie maritime de la France ? »
- Mardi 26 janvier 2021 : Denis Robin « La coordination de l'action gouvernementale maritime face au Covid 19 »
- Mardi 9 février 2021 : Damien Grimont « Innovations et défis maritimes »
- Mardi 2 mars 2021 : François Houllier « Les sciences océaniques et les défis de l'IFREMER »

- Mardi 16 mars 2021 Pierre Karleskind « L'Europe et la pêche : conséquences du Brexit »
- Mardi 30 mars 2021 : Jean-Pierre Chalus « Défis et ambitions de ports français »
- Mardi 13 avril 2021 : Amiral Emmanuel de Oliveira « Cap 2030 pour la SNSM »

Nous recherchons, pour l'avenir, à pouvoir proposer nos Mardi de la Mer simultanément au présentiel, en conférences à distance. La situation concernant cette année n'est pas stabilisée, mais c'est notre objectif pour l'avenir.

Plusieurs Comités locaux nous ont souligné que l'accès distant aux Mardis de la Mer serait pour eux un outil utile de cohésion et de rayonnement.

- Eudes Riblier rappelle qu'il a signé une tribune dans Le Marin « Notre Océan, ce trésor en péril », faisant le lien entre crise sanitaire et défense des biens communs et indique qu'il publie prochainement une nouvelle tribune, avec Françoise Gaill et Catherine Chabaud, dans Ouest-France.
- L'IFM soutient depuis des années le Forum des métiers de la mer organisé chaque année en décembre par l'Institut Océanographique de Monaco à la Maison des Océans. Malgré les grèves de fin d'année, des participants y sont venus parfois de loin, démontrant une fois encore la pertinence de cette manifestation.

Prix IFM

Prix 2019

Non encore remis du fait des événements, il a été attribué à Sylvain Pioch pour son engagement sur l'éco-conception et l'intégration environnementale des ouvrages maritimes.

Maître de conférences, HDR Géographie et Aménagement de l'espace, Université Paul Valéry-Montpellier III, Sylvain Pioch, est docteur en géographie et aménagement de l'espace ainsi qu'ingénieur écologue (AFIE).

Ses travaux de thèses, réalisés en partie au Japon, il poursuit ses recherches en Floride dans le cadre d'un post-doctorat à la NOVA University sur les techniques d'ingénierie écologique côtières et les outils de dimensionnement des mesures compensatoires selon le concept de "no net loss" (Pas de Perte Nette).

Après 10 ans d'ingénierie en tant que chef de projet environnement, en France et à l'international, il est depuis 2011 maître de conférence à l'université Montpellier 3 où il enseigne la géographie de l'environnement, l'aménagement des territoires sous l'angle de l'ingénierie territoriale environnementale et l'organisation des socio-écosystèmes littoraux. Il enseigne également à l'ENTPE au CNFPT, à l'Université de Corte (etc.) et à l'étranger à la NOVA University, ou en tant que conseiller de l'académie des énergies renouvelables marines du Japon.

Plongeant régulièrement pour son travail comme pour ses loisirs, Sylvain Pioch a la simplicité, l'ouverture aux autres, la curiosité, le dynamisme et la gentillesse de ceux qui côtoyant la mer savent y puiser sagesse et énergie.

Prix 2020

A été attribué à Anne Qéméré et a été remis le 30 septembre à l'occasion du « Before » de la Sea Tech Week.

Eudes n'ayant pu se rendre à Brest, Michel Morvan d'accepté de le représenter à cette belle et amicale cérémonie.

Anne Qéméré a réalisé deux traversées de l'Atlantique en solitaire à la rame : la première en 56 jours entre l'île de la Gomera aux Canaries et la Guadeloupe, la seconde de Cape Cod à la Bretagne, en 87 jours, soit 6450 km à travers brumes, coups de vent, déferlantes, établissant ainsi un nouveau record.

Elle se lance ensuite dans de nouveaux défis avec des traversées océaniques en solitaire, sans assistance, dans un petit voilier tracté par cerf-volant. En 2006, elle part de New-York pour toucher

Ouessant 55 jours plus tard. En novembre 2008, elle échoue dans une tentative de traversée de San Francisco à Tahiti. Puis en 2011 elle réussit à relier la Polynésie française en partant du Pérou : Malgré des soucis techniques et une panne de deux mois de son téléphone satellite, elle réalise en 78 jours un périple de plus de 7000 km, nouvelle première mondiale.

Entretemps, en 2010, elle prend part à la « Grande Dérive » : ils sont 4 à se laisser emporter sur une plaque de banquise dans la zone du détroit de Fram, à l'est du Groenland afin de montrer en direct la disparition de la banquise polaire. Anne y est chargée des relevés scientifiques.

En juin 2014, elle échoue dans sa tentative de traversée en kayak et en solitaire par le passage du Nord-Ouest. A l'été 2015, elle retente l'aventure, cette fois avec le suisse Raphaël Domian, qui veut prouver la fiabilité d'un kayak solaire. Elle raconte ces deux expéditions « Passagère de l'Arctique ».

Pendant l'été 2018, elle tente de nouveau le passage du Nord-Ouest à bord d'un bateau solaire mais elle doit renoncer, tirant de l'expérience un documentaire intitulé lui-aussi « Passagère de l'Arctique ».

Navigatrice de l'extrême, Anne Qéméré est aussi sensibilisée et « sensibilisatrice » aux changements climatiques. Elle est membre de l'Académie des Arts et Sciences de la Mer et ses qualités d'écriture lui ont valu d'entrer dans le petit cercle des Ecrivains de Marine. Elle est également canotière de la SNSM, à Audierne.

Son sourire et sa gentillesse accompagnent son immense humilité face à l'océan : « aussi puissante soit notre détermination, aussi inusable soit notre énergie, c'est bien lui et lui seul qui, au final, décide ou non de nous laisser passer. »

Revue Maritime

Jean-Pierre de Roussane indique être en cours de préparation du numéro 518, qui comportera un cahier spécial sur les 25 ans du Secrétariat général de la Mer pour lequel un certain nombre de contributeurs, acteurs, créateurs ou partenaires du SGMer s'exprimeront.

Nous avons depuis un an publié des actes de colloques ou des mémoires académiques d'intérêt, donnant un axe central à ces numéros. Autour de ces axes, nous veillons à garder la variété de thèmes abordés : économie maritime, géostratégie, droit, environnement marin, sciences et technologie, mais aussi culture, histoire ou patrimoine.

Malgré tous nos efforts, et l'énergie de notre nouveau Rédacteur en chef, Jean-Pierre de Roussane, le décès de François Pezard ne nous a pas permis la publication de plus de deux numéros en 2019. Nous sommes revenus en 2020 au rythme de 3 numéros qui prévalait depuis 2015.

Jean-Pierre de Roussane rappelle que, si nous ne manquons pas actuellement de matière, les bons auteurs et les bons articles font la qualité de la Revue et qu'il ne faut pas hésiter à lui en proposer.

Quelques publicités supplémentaires seraient nécessaires pour redonner à la Revue les marges financières dont elle a besoin pour pouvoir, par exemple, publier un numéro un peu plus épais quand le besoin s'en fait sentir.

Situation économique de l'IFM : résultat 2019 – budget 2020

Présentation du rapport financier

Laurent Sassier, notre trésorier, ayant un empêchement de dernière minute, le Président présente son rapport.

Les comptes de l'exercice 2019 s'établissent à un montant de 77 155,20 € en charges et de 69 762,96 € en produits soit un résultat en perte de 7 392,24 €. Le président souligne que les efforts faits pour

maitriser les dépenses ont permis de contenir le déficit qui trouve son origine dans une légère baisse des recettes de l'Association et dans la parution de seulement deux numéros de la Revue.

Madame Garaud, Expert-comptable confirme ce qui a été dit. Elle indique qu'avec 3 numéros de la Revue et quelques recettes publicitaires complémentaires, l'équilibre devrait être retrouvé. Elle confirme que tant du côté de l'actif que du passif les éléments du bilan sont solides, avec une trésorerie placée et des dettes sans risques puisque recouvrées depuis.

Le Président précise que, lors du vote des résolutions, il sera proposé à l'Assemblée générale l'affectation au report à nouveau de ce déficit porterait celui-ci de -99 495,09 € à -106 887,33 €.

Budget 2020

Par ailleurs, depuis sa création le Cluster Maritime Français versait à l'IFM une subvention compensant partiellement la perte de revenus liée au transfert à son profit d'une part de nos activités antérieures liées à l'économie maritimes. Nous avons convenu que le temps était venu de mettre fin à cette subvention. En contrepartie partielle, le CMF s'est engagé à apporter une cotisation bonifiée de membre donateur et à diverses autres mesures dont je vais reparler plus loin.

Le Président indique que le budget est construit en supposant que les Assises de l'économie de la mer ne peuvent avoir lieu cette année et que leur tenue aurait une incidence égale sur nos charges et produits. Dans ce cadre, l'IFM ne prendrait plus en charge la moitié du coût d'inscription de membres individuels, comme nous le faisons ces dernières années.

La pandémie a mis en évidence que nous avons de moins en moins l'usage d'un bureau-salle de réunion. Nos besoins se limitent en fait à l'hébergement de notre secrétariat, à l'accès à des salles de réunions pour les quelques rencontres physiques indispensables au maintien des liens et à un local de stockage de nos archives, dont celles de notre collection importante de la Revue maritime. Le Cluster, dans le cadre des mesures évoquées précédemment, a accepté de nous héberger gratuitement.

Nombre d'autres éléments expliquent les variations de produits et de charges entre 2019 et 2020 : en particulier la réduction des déplacements du fait de la pandémie, la baisse de la subvention reçue du ministère de la Défense, l'arrêt du loyer à partir d'octobre, la publication d'un numéro de plus de la Revue Maritime.

Le budget présenté pour 2020 est équilibré, avec un total de produits pratiquement égal à celui de 2019 : 69 900 € et un total de charges du même montant, inférieur d'un peu plus de 7 000€ à celui de l'an dernier, l'augmentation des charges liées au plus grand nombre de revues étant plus que compensé par les baisses des autres dépenses.

En l'absence de questions, le Président procède au vote des résolutions

Les Résolutions suivantes ont été présentées à l'Assemblée générale

RESOLUTION N° 1 : Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2019 :

L'Assemblée générale adopte le Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2019

- Résolution adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N° 2 : Adoption du rapport moral :

L'Assemblée Générale ordinaire adopte le rapport moral de l'exercice 2019, présenté par le

Président Eudes Riblier, et donne quitus au président, au Conseil d'administration et au bureau.

- Résolution adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°3 : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2019 pour un montant de 77 155,20 € en charges et de 69 762,96 € en produits soit un résultat en perte de 7 392,24 € ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans les rapports qui lui ont été présentés par l'expert-comptable. Elle donne quitus financier au président, au trésorier, au Bureau et au Conseil d'administration.

- Résolution adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°4 : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour -7 392,24 € portant ce dernier de -99 495,09 € à -106 887,33 €

- Résolution adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N° 5 Adoption du budget prévisionnel

L'Assemblée générale ordinaire adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2020 pour un montant de 69 900 € en produits et 69 900 € en charges.

- Résolution adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°6 : Confirmation des Comités Locaux

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, l'Assemblée générale confirme les comités locaux de l'IFM suivant :

Ile-de-France : Alain Genty

Manche Est-Mer du Nord : Serge Carlo

Estuaire de la Seine : Chantal Sayaret

Bretagne occidentale : Michel Morvan

Bretagne sud : Bernard Claverie

Pays de la Loire : Alain Bellot

Charente-Maritime : Henri Masse

Occitanie : Marc Chevallier puis Michel Tudesq

Marseille-Fos Calanques : Michel Bourhis

Toulon-Provence-Corse : Jean-Yves le Dreff

- Résolution adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°7 : Pouvoirs

L'assemblée générale donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour effectuer toutes les formalités légales, consécutivement à l'Assemblée générale.

- Résolution adoptée à l'unanimité

Questions diverses.

Michel Morvan signale qu'une des adhérentes de l'IFM, Anne Liardet, souhaite participer à la mini-transat 2021 en portant les couleurs de l'association « Cancer@work ». Cette association a pour objet de permettre la meilleure réintégration des victimes de cette maladie dans le monde du travail. Anne Liardet parle d'expérience personnelle des difficultés liées à cette maladie dont elle est guérie. Elle est une navigatrice réputée. Tous les soutiens à son projet seront les bienvenus.

Jean-Yves Le Dreff signale que Catherine Chabaud et Françoise Gaill interviennent dans un colloque à Toulon sur l'Océan, bien commun de l'humanité. Il aurait aimé que l'IFM soit associé à cette manifestation. Eudes Riblier précise que Catherine Chabaud intervient sur de très nombreux évènements et qu'elle mentionne le plus souvent l'IFM comme à l'origine de cette mobilisation.

Un point est fait sur les intentions de participation aux Assises, en fonction de l'évolution de la pandémie.

Les Assises de la Pêche et des Produits de la mer sont confirmées et devraient être l'occasion de faire le point sur la pêche bretonne et le Brexit.

Olivier Laurens demande des précisions sur l'accord que nous avons avec la FMES. E Riblier rappelle que cet accord consiste à pour objet d'encourager l'organisation d'évènements communs ou la promotion d'évènements organisés par l'un de nos organismes.

Marc Chevallier indique que Jean-Marc Beynet, membre du Comité Occitanie vient de publier deux ouvrages. Le premier sur l'aménagement littoral de la région Occitanie et son évolution. Il y envisage les possibilités d'habitats flottants et surtout d'habitats sur pilotis, qui nécessiteraient des évolutions réglementaires quant à l'occupation du domaine public maritime. Il y envisage également la réalisation d'une plateforme offshore multi-usages en baie d'Aigues-mortes. Le second a trait à « Ces îles de méditerranée qui n'existaient pas il y a 20 000 ans ». Il évoque leur avenir face à la montée des eaux. Jean-Marc Beynet fait une rapide présentation de ces ouvrages et fera passer des liens permettant d'en consulter des résumés et de voir où les acheter.

Personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt l'Assemblée à 18h42

Fait à Paris le 13 octobre 2020

Le Président

Eudes Riblier

Eudes RIBLIER

Le Délégué général

Régis Menu

Régis MENU